

Rapport public Parcoursup session 2023

UFR de Médecine - Certificat de capacité d'Orthophoniste

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| UFR de Médecine - Certificat de capacité d'Orthophoniste | Jury par défaut | Tous les candidats | 50 | 897 | 76 | 78 | 7 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer d'une solide maîtrise de la langue écrite et orale

- L'étudiant en orthophonie devra développer une excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée.

- Il devra, à terme, comprendre et intégrer des informations issues de textes de différentes natures (sciences biomédicales et sciences humaines).

Disposer de bonnes capacités de raisonnement logique, d'analyse et de compréhension de concepts issus de différentes disciplines, savoir les modéliser et être intéressé(e) par la démarche scientifique

L'étudiant devra notamment développer son intérêt pour les avancées des sciences (humaines et sociales, du langage, biomédicales et physiques...) et développer une rigueur d'analyse telle que celle sollicitée par la démarche scientifique. Cette compétence nécessitera une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère.

Faire preuve de bonnes capacités de communication et disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

- L'étudiant devra développer des qualités humaines afin de comprendre la part essentielle du positionnement relationnel dans les futures pratiques cliniques.

- Il s'agira de savoir s'adapter aux différents interlocuteurs d'un professionnel de santé : patients, entourage, autres professionnels...

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler de manière responsable, à la fois en autonomie et en groupe

- L'étudiant devra développer ses compétences pour travailler en autonomie, mais également en groupe et faire preuve à la fois de capacités d'organisation et de qualités relationnelles.

- Il devra apprendre à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange.

- Il devra affiner ses capacités réflexives qui lui permettront de s'autoévaluer et de se réajuster.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation est organisée en 5 ans et conduit au Certificat de Capacité d'Orthophoniste, diplôme de grade master. Elle est dispensée au sein de la faculté de Médecine.

La formation, qui comprend des cours théoriques, une formation à la pratique clinique (stages) ainsi qu'une formation à la recherche, a pour objectifs :

- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste ;
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition de connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthophonie.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de commencer à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Toutes les candidatures ont été examinées de manière approfondie, en tenant compte des informations sur le parcours de chaque candidat et la présentation de son projet de formation. Un traitement automatisé a été réalisé à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers afin de sélectionner et convoquer les candidats à un entretien individuel. Un classement des candidats reçus en entretien individuel a été réalisé, sur la base de critères prenant en considération le parcours académique et non académique, le savoir-être, la motivation et la cohérence du projet. Ces critères ont été établis au regard des attendus nationaux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La maîtrise de la langue et plus particulièrement de l'orthographe est indispensable pour la formation et l'exercice du métier. La formation est ouverte aux candidats néobacheliers quelle que soit leur filière, en réorientation ou en reconversion professionnelle.

La formation en orthophonie est une filière très sélective en raison du nombre important de demandes par rapport au nombre de places offertes. Il est important, outre les résultats et compétences académiques, que les candidats à la formation démontrent dans le dossier de candidature une excellente maîtrise de la langue écrite ainsi qu'une motivation pour la formation et le futur métier.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------|--|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Cursus second degré . Notes de contrôle continu dans les disciplines suivantes : - Enseignements communs : français et philosophie, histoire-géographie, langues vivantes, enseignement scientifique - Enseignements de spécialité (selon les spécialités choisies) : - Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanités, littérature et philosophie - Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Enseignements en lien avec les sciences (mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre, biologie, écologie, sciences sanitaires et sociales, physiopathologie humaine, biochimie, biotechnologies...) - Sciences économiques et sociales, droit et économie . Options (au choix) : - Langue vivante C - Langue des signes française - Mathématiques expertes - Mathématiques complémentaires - Droits et grands enjeux du monde contemporain - Santé et social . Notes de contrôle terminal : Epreuves écrites anticipées de français Si disponibles : Epreuves écrites de spécialité, épreuves de philosophie, grand oral | | Cursus second degré . Notes de contrôle continu dans les disciplines suivantes : - Enseignements communs : français et philosophie, histoire-géographie, langues vivantes, enseignement scientifique - Enseignements de spécialité (selon les spécialités choisies) : - Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanités, littérature et philosophie - Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Enseignements en lien avec les sciences (mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre, biologie, écologie, sciences sanitaires et sociales, physiopathologie humaine, biochimie, biotechnologies...) - Sciences économiques et sociales, droit et économie . Options (au choix) : - Langue vivante C | Très important |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------|---|--|---|---------------------------------|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - Langue des signes française - Mathématiques expertes - Mathématiques complémentaires - Droits et grands enjeux du monde contemporain - Santé et social . Notes de contrôle terminal : Epreuves écrites anticipées de français Si disponibles : Epreuves écrites de spécialité, épreuves de philosophie, grand oral | |
| | <p>Réorientation et reprise d'études : éléments du cursus pédagogique ou/et professionnel, si disponible résultats obtenus en 1ère et terminale, au baccalauréat, et résultats obtenus dans les formations universitaires ou professionnelles suivies</p> | | <p>Notes obtenues au baccalauréat en français, philosophie, histoire-géographie, langues vivantes et enseignements scientifiques Si disponibles notes obtenues dans le supérieur en sciences humaines et sociales et en sciences biomédicales Diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur</p> | <p>Très important</p> |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---|---------------------------------|
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | <ul style="list-style-type: none"> - Capacités à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange - Capacités réflexives permettant de s'autoévaluer et se réajuster - Excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée - Bonnes capacités de raisonnement logique, d'analyse et de compréhension de concepts issus de différentes disciplines - Intérêt pour la démarche scientifique, les avancées en sciences (humaines et sociales, du langage, biomédicales...) - Travail en autonomie et en groupe - Capacités d'organisation et qualités relationnelles | <ul style="list-style-type: none"> - Aptitudes de communication et d'expression orale - Capacités d'écoute et d'argumentation à l'oral - Maîtrise de la langue française (orthographe, vocabulaire, syntaxe, discours) à l'écrit et à l'oral - Méthode de travail - Capacité à réussir | Éléments renseignés dans les rubriques Scolarité, Activités et Centres d'intérêt, Projet de formation motivé Fiche avenir Entretien | Très important |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---|---------------------------------|
| Savoir-être | - Bonnes capacités de communication - Qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute - Aptitudes relationnelles - Capacité d'adaptation aux situations et différents interlocuteurs - Éléments de savoir-être évalués en entretien | - Bonnes capacités de communication - Qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute - Aptitudes relationnelles - Capacités d'adaptation pragmatique à l'oral, de compréhension d'éléments implicites du discours oral et écrit - Capacités d'analyse, ouverture d'esprit, intérêt pour de nouvelles connaissances - Autonomie - Capacité à investir dans le travail - Engagement et responsabilités | Fiche avenir Entretien | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | . Capacité à réussir dans la formation : - Connaissance des exigences de la formation, de son contenu et du métier . Cohérence du projet : - Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé - Intérêt pour le domaine de la santé et du soin exprimé en entretien | Connaissance de la formation et du métier Argumentation du choix professionnel, intérêt pour le soin, pour la langue | Projet de formation motivé Entretien | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Expériences en lien avec la communication et le langage, l'accompagnement, le soutien et/ou le soin (engagements lycéen, citoyen ou associatif) | Expériences personnelles en lien avec le projet professionnel | Activités et centres d'intérêt Projet de formation motivé Entretien | Complémentaire |

Signature :

Patrice DIOT,

Président de l'établissement UFR de Médecine